

Etablissement d'Accueil Médicalisé Alter-Egaux (EAM)

Situation géographique

L'APAJH du Nord a fait le choix de s'implanter au cœur de ville de Caudry afin de favoriser l'inclusion des Personnes Accompagnées.

La ville de Caudry propose plus de 200 commerces de proximité, une zone commerciale et des équipements sportifs modernes.

Elle bénéficie de plusieurs sites artistiques et culturels: musée des dentelles et broderies, cinéma, bowling, base de loisir, le théâtre, ateliers culturels, espaces nature etc. sans oublier un tissu associatif important.



L'association départementale

L'APAJH du Nord est une association laïque à but non lucratif, qui a été créée en 1970. L'association accueille plus de **1000 personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, sur le territoire du Nord**. Les établissements, services et entreprises sont implantés à Caudry, Le Cateau-Cambrésis, Le Quesnoy, Avesnelles, Avesnes-les-Aubert et Lille.

Elle se donne pour mission de faire aboutir la reconnaissance de la citoyenneté pleine et entière des personnes qu'elle accompagne.



Laïcité

Solidarité



Citoyenneté

Primauté de
la personne



www.apajhnord.fr

Etablissement d'Accueil Médicalisé Externalisé La Boussole



68 rue Pasteur BP 70223
59544 Caudry cedex



Tél. : 03 66 32 74 50



Mail : eamexternalise@apajhnord.fr



Projet du service

L'EAM externalisé est un service d'intervention à domicile avec la possibilité d'être accueilli en accueil de jour. Evaluer la situation de la personne accompagnée avec les aidants et définir un bilan tant au niveau de la vie quotidienne qu'au niveau médical, social ou administratif afin d'élaborer un projet de vie personnalisé avec les différents acteurs qui gravitent autour de la personne.

Une coordination avec les acteurs du territoire (santé, loisirs...) sera mise en place. Un lien sera effectué avec les PCH attribuées à la personne.

Les objectifs seront travaillés dans plusieurs domaines, la communication, les habiletés sociales, les codes sociaux, les compétences d'autonomie personnelle etc. avec une visée inclusive.

Afin de **répondre aux attentes et besoins de chacun**, une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels socio-éducatif, para médicaux et médicaux permettra un accompagnement adapté.

Certaines prestations pourront être adossées à l'EAM Alter-Egax en utilisant les infrastructures telles que les salles snoezelen, l'atelier Apprentissage aux Gestes Médicaux, la salle sensorielle ...

De plus **l'expertise des équipes existantes pourra être mise au service des personnes accompagnées et des professionnels de l'EAM externalisé.**

Identité du service

Un projet inclusif

L'EAM se fixe comme objectif de **développer l'inclusion des personnes**. Il s'agit de permettre aux personnes de participer à la vie de la cité quelques soient les capacités. Nous mettrons tout en œuvre pour **permettre aux personnes accompagnées de développer leur citoyenneté.**

L'autodétermination

L'autodétermination se définit comme des habilités et aptitudes chez une personne lui permettant d'**agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix, non influencés par des tiers.**

La coopération

Le **management coopératif** se définit comme un mode d'organisation qui s'appuie sur **l'intelligence collective. Il favorise la reconnaissance des compétences et potentiels des professionnels.** L'APAJH est en marche vers ce mode de management, ainsi, l'autodétermination en sera favorisée.



A qui s'adresse l'EAM externalisé ?

Ce service s'adresse à 15 personnes (dés 18 ans) présentant des troubles psychiques et des Troubles du Spectre Autistique diagnostiqués, qui font le choix de vivre au domicile, hors structure médico-sociale.

Le service propose des **prestations au sein de l'habitation, ainsi qu'en accueil de jour** de 09h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

En fonction des attentes et besoins, des interventions pourront avoir lieu le samedi matin.

Deux places d'**accueil temporaire** au niveau du service d'hébergement de l'EAM **permettront de proposer du répit aux proches aidants.**

L'accueil des personnes en hébergement permettra d'effectuer des évaluations sur des domaines spécifiques.

Périmètre d'intervention : A 30 minutes de route à partir de Caudry sur l'axe Cambrai - Caudry - Le Cateau-Cambrésis.

15 personnes
avec troubles
psychiques ou TSA
vivant au domicile.



Comment intégrer le service ?

L'orientation spécifique en **EAM externalisé** découle du **projet de vie** de la personne, de sa famille et/ou du représentant légal.

L'orientation doit être validée par une décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Participation aux frais

Participation aux frais de repas.